Communiqué de presse
14 mars 2022

Lancement des études pour la restauration de la continuité écologique sur la *Saudraye* à Guidel

Désignée coordinateur du projet, Lorient Agglomération lance des études complémentaires relatives à la mise en œuvre concrète des travaux pour assurer la continuité écologique de la *Saudraye* située sur la commune de Guidel.

Désignée en tant que coordonnateur du projet de restauration de la continuité écologique sur la Saudraye à Guidel et maître d'ouvrage des travaux de restauration de l'ouvrage de sortie en mer, Lorient Agglomération lance des études en 2022 pour préciser les contraintes physiques, économiques et environnementales (nouvelle modélisation hydraulique, risques et dispositifs nécessaires et analyse des contraintes sociaux-économiques et règlementaires). Ces nouvelles études permettront d'affiner le scénario retenu pour la réalisation des travaux de restauration de l'ouvrage programmés à l'été 2023.

L'ouvrage de sortie en mer du Marais du Loc'h à Guidel, à l'exutoire du bassin-versant de la *Saudraye*, est soumis à une obligation de continuité au titre de la Directive Cadre sur l'Eau. Une étude de continuité écologique a été portée par la Réserve Naturelle Régionale par le biais de son gestionnaire, la Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan. A la suite d'une concertation avec l'ensemble des acteurs, le choix de scénario s'est porté sur l'ouverture des étangs du Loc'h à la mer par enlèvement des clapets de l'ouvrage de sortie en mer.

Ce scénario s'inscrit dans le plan de gestion de la réserve, validé par le comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale par le biais de son gestionnaire la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan et par la Région Bretagne qui finance et garantit le label de Naturelle Réserve Régionale. Lorient Agglomération a été mandatée pour coordonner le projet et mettre en œuvre les travaux.

Face à un dossier complexe dépassant finalement le cadre du périmètre de la Réserve Naturelle, de nombreux échanges entre les parties prenantes ont eu lieu pour déterminer qui pouvait être coordonnateur du projet global et maître d'ouvrage des travaux sur de sortie de mer. Cet accord s'est définitivement concrétisé en 2021 par un protocole entre Lorient Agglomération, la Région Bretagne, le Département du Morbihan, la commune de Guidel, le Conservatoire du Littoral, La Fédération départementale des chasseurs du Morbihan et l'Etat, qui détermine conjointement les conditions de mises en œuvre du projet.

Les enjeux à étudier pour le projet dans sa globalité :

- Une modélisation hydraulique pour visualiser les impacts des évènements météorologiques exceptionnels ;
- Une description des dispositifs de protection du public si nécessaire ;
- Une analyse réglementaire et juridique déterminant les procédures d'autorisation de travaux ;
- Un suivi des impacts sur la faune et la flore à partir de l'observatoire des changements mis en place par la Réserve Naturelle Régionale.

« Ce projet fait l'objet d'une réflexion depuis de nombreuses années avec l'ensemble des partenaires concernés sur le site. Ce travail partenarial et de consensus va permettre d'engager dès 2023 des travaux sur l'ouvrage de sortie en mer », précise Armelle Nicolas, vice-présidente chargée de l'environnement, la gestion des risques et des espaces naturels.

Contact presse Lorient Agglomération :
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 – 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/